

École primaire Bizanet
51-53 av Maréchal Randon
38000 Grenoble

Conseil d'école n°1

Le 06 novembre 2025

Ordre du jour :

Membres du conseil :	2
Modalité du fonctionnement et attributions du conseil d'école	2
Bilan des élections des représentants des parents d'élèves	2
Fonctionnement de l'école	3
<i>Effectifs</i>	3
<i>Horaires et sécurité</i> :	3
Fonctionnement du périscolaire	4
Présentation de la charte de collaboration PE/ATSEM	5
Communication École/Famille	5
Budget de l'école	6
Présentation des projets pédagogiques :	6
Parcours de l'élève (évaluation, dispositifs d'aide, inclusion...)	7
PPMS et exercices de sécurité	8
États des locaux, équipement, sécurité	9
<i>Travaux</i> :	9
Règlement intérieur	9
Questions des parents	9
Intervention mairie :	10

Membres du conseil :

Enseignants de l'école :			
Milara Julie (exc.)	Chabert Maëlle	Velasquez Dalla	Elisa Marlot
Balducci Johanna	Talhi Morgane	Hainaut Marion (exc.)	Nina Beddelem (exc.)
Aillaud Léanne	Durand Florence	Amandine Pestourie	Charensol Betty
Gacia Christophe (exc.)	Cauvin Sébastien (exc.)	Lisa Faure (exc.)	Villanueva Carmen
Elisabeth Fouchard (directrice)			
Equipe du RASED :			
Aline Lardy (exc.)	Muriel Kurek	Régine Morisson (exc.)	
Etaps :		Musique :	Charlotte Replat
Périscolaire	Gomareli Gurami	IEN	Mr Vallier (exc.)
	Boaglio Sarah		
Municipalité	M. Soldevile	DDEN	Mme Jourdan
Parents délégués			
J. Blanchard	K. Mimoune	C. Py	E. Barraza
M. Opheli-Olphant	R. Brooks	R. Tenorio	P. Gonzalez Aguirre
A. Soriano	M. Perez Verdu		

Modalité du fonctionnement et attributions du conseil d'école

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre et dans cette école une fois supplémentaire pour un conseil dédié à la section internationale. Il établit et vote le règlement intérieur de l'école. Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école. Il donne également son avis sur les questions concernant la vie de l'école. Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

Date des prochains conseils :

Conseil d'école n°2 le 3 mars

Conseil d'école de la Section Internationale : le 22 janvier

Conseil d'école n°3 le 16 juin

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des parents délégués ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025 : le conseil d'école compte 20 parents d'élèves élus, pour 11 sièges à pourvoir.

	2023/2024		2024/2025		2025/2026	
	École	Si	École	Si	École	Si
Inscrits	402	142	400	178	374	152
Votants	176	97	142	111	165	97
Pourcentage	43,78%	68,50%	35,50%	62,36%	44,12%	63,82%

Toute l'équipe remercie l'engagement des parents élus dans la vie de l'école ainsi que dans l'organisation des élections. En espérant que l'année prochaine les élections puissent se tenir avec un vote numérique dans une optique d'économie de temps et de papier.

Les élections des délégués de classe ont eu lieu dans toutes les classes de l'élémentaire. Le 1^{er} conseil des enfants se réunira au cours du mois de novembre à l'image du conseil d'école nous nous réunirons pour voter le règlement intérieur des enfants, parler des projets de l'école et évoquer les propositions/questions des élèves.

Fonctionnement de l'école

Effectifs

Effectif total de l'école : 265 élèves			
Maternelle : 74 élèves	PS – MS : 26	PS – GS : 24	MS – GS : 24
Élémentaire : 191	CP : 24	CE2 – CM1 : 22	CM1 – CM2 : 25
	CP-CE1 : 24	CE2 - CM1 : 23	CM2 : 25
	CE1 – CE2 : 24	CM1 – CM2 : 24	
Effectif total de la Section Internationale : 90 élèves			
CP : 19	CE1 : 18	CE2 : 10	CM1 : 19
CM2 : 24			

Évolution de l'effectif des élèves à titre de comparaison :

2023	2024	2025
287 élèves	263 élèves	265 élèves

Effectifs à peu près stables par rapport à l'année dernière. Mais on attend une baisse importante l'année prochaine en raison du départ des 48 CM2 pour une arrivée estimée de 24 élèves. Prévision des effectifs à 251 l'année prochaine (moyenne de 22,81 élèves par classes) il existe donc la possibilité d'une fermeture de classe.

Horaires et sécurité :

Les horaires restent majoritairement inchangés, seul changement : la maternelle ouvre 10minutes avant l'heure pour assurer la restitution des élèves aux familles dans de meilleures conditions.

Pour rappel, en maternelle les enfants doivent être rendus à des personnes identifiées par les familles dans la fiche de renseignement.

En élémentaire cependant, la règle reste qu'à partir de 11h45/16h (si l'enfant n'est pas inscrit au périscolaire ou à la cantine) il n'est plus sous la responsabilité de l'école.

Cela dit, nous surveillons le départ des élèves et ne laissons jamais seul un élève qui ne saurait ce qu'il doit faire. Les parents sont invités à informer les enseignants des

changements possibles de sortie et pour les plus grands informez-nous à l'avance si vous acceptez qu'il parte seul. De plus, rappelez aux enfants que s'ils se retrouvent un jour seul ou qu'ils rencontrent un problème après la sortie de l'école, il peut revenir à l'école et demander de l'aide auprès de n'importe quel adulte de l'école.

Fonctionnement du périscolaire

L'équipe

Les équipes sont presque complètes, recrutement d'un animateur référent en cours.

Partenaires :

MDH : 2 expositions ont eu lieu depuis ce début d'année.

MJC Allobroges

ETAPS (professeur de sport)

Piscine Bulle d'O : tous les lundis pour tous niveaux du CP au CM2, cours encadrés par des ETAPS.

Maison des jeux : tous les mardis du CP au CM2 (prêt des locaux et des jeux).

Projets :

- Jardinage : projet lasagnes
- Clean walk : 1x par semaine les enfants, accompagnés d'un animateur, nettoient l'école et les abords de l'école sous la forme d'une chasse aux trésors.
- Restauration durable : équipe formée au tri des déchets, livraison de matériel dédié.
- Fête de la lumière (en collaboration avec la MDH) vendredi 12 décembre : thème disco. Intervenants karaoké de la love !
- Égalité filles/garçons :
 - o L'an dernier : plusieurs interventions dédiées à ce sujet sur le partage des espaces cour / gymnase / stade.
 - o Constat : lieux sportifs plus prisés par les garçons et activités manuelles prisées par les filles.
 - o Discussions autour de la mixité pour inciter les élèves à se diriger vers des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de faire.
 - o Cette année : 1 jour de foot dédié aux filles et idem pour les garçons. Les 2 autres jours sont mixtes.
 - o En cours d'année : tournoi inter-écoles.

Projet à venir :

- Mater : intervention lire et faire lire tous les mardis de l'année.
- Intervenante ateliers argile / pastel → loisirs créatifs.

Aide aux devoirs : des flyers vont être distribués dans chaque classe.

- Lundi / mardi / jeudi avec un maximum de 12 enfants par séance.
- L'accompagnement se fait avec un seul adulte (relai entre les animatrices Fabienne et Marion, formées par la ville à cet effet).

Espace révisions à venir pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans un espace propice au travail : lieu de travail **en autonomie**.

Question des parents au périscolaire :

Certains enfants se plaignent du partage des jeux sur les temps périscolaires : il y a des listes qui permettent aux animateurs d'être vigilants quant aux rotations des enfants sur les jeux. Demande des parents de rappeler les règles de partage des jeux (ping-pong ?)

Présentation de la charte de collaboration PE/ATSEM

La particularité de l'école maternelle est de faire travailler ensemble différent corps de métier (PE, ATSEM, Diralp...) sous différentes responsabilités. L'accueil des élèves à l'école est assuré par le professeur mais aussi par l'ATSEM qui les suit sur tous les temps de la journée scolaire et périscolaire.

L'établissement de cette charte par la mairie fait suite à un an de travail entre les différents acteurs de l'école, elle vise à clarifier le rôle du binôme enseignant-e/ATSEM, à stabiliser les conditions de travail à l'échelle de la ville et elle prévoit également plusieurs temps de concertations et de formation dans l'année entre les différentes parties.

Équipe ATSEM Bizanet 2025/2026 :

Blandine Turloni	Sarah Carlotti	Danine Thhai
------------------	----------------	--------------

Communication École/Famille

Cahier de liaison : Il reste le moyen de communication privilégié des enseignants les parents doivent le regarder régulièrement et signer les mots à l'intérieur.

One : Beaucoup plus de famille sur One, particulièrement en maternelle mais c'est pour le bien puisque le compte n'a besoin d'être activé une seule fois. N'hésitez pas à renvoyer les familles vers moi (plusieurs problèmes liés à notre logiciel RGPD) toute amélioration est bonne à prendre.

Facilité de communication pour l'école (absence, informations générales) création d'un compte pour le périscolaire également à venir.

Réunion de rentrée : Chaque classe à organisé une réunion de rentrée pour présenter l'année à venir, ses méthodes et projets pédagogiques aux parents d'élèves.

Rencontre de fin de 1er semestre : Comme chaque année, les enseignants rendront le livret du premier semestre en main propre aux familles, cela permet de rencontrer toutes les familles en rdv particulier au moins une fois dans l'année.

Rencontre : Demande de RDV tout au long de l'année à l'initiative des parents ou de l'enseignant. En présence, au besoin, de la directrice ou du périscolaire.

Demande de la part de l'équipe enseignante : Nous souhaitions rappeler que dans l'intérêt de tous, des enfants mais aussi des adultes, il est essentiel que les échanges entre les familles et les enseignants restent constructifs et respectueux. Il est nécessaire de faire attention à ce que nos échanges soient toujours motivés par la recherche d'une solution. De la même manière que les enseignants font preuve de bienveillance envers les élèves et leurs familles l'inverse est également attendu de la

part des parents.

Nous rappelons que les familles peuvent compter sur les parents délégués de leurs classes pour porter calmement et de manière mesurée les problèmes qu'ils peuvent rencontrer. De plus, la directrice est également disponible en rendez-vous pour apporter aux familles qui le souhaiteraient des solutions de manière apaisée et constructive.

Les parents délégués soumettent l'idée à la direction de rédiger un mot à diffuser auprès des familles (cahier de liaison + groupe de l'APEB) afin de rappeler les règles d'échange élémentaire de courtoisie et l'important de rechercher de solution. Ainsi que les alternatives existantes en cas de conflit enseignant/parent.

Budget de l'école

Bilan financier des actions de l'école :

Photo de classes : bénéfice 1654,76€ nous allons essayer de l'organiser plus tôt cette année afin de faciliter la distribution des photos.

L'argent collecté a notamment permis de financer l'achat d'un enregistreur pour un projet avec Charlotte Replat (intervenante musique) de collecte de musique auprès des familles de l'école. *Il nous permettra également de ré-envisager le financement de projets d'envergure dans les années à venir.*

Coopérative scolaire : 1720€ (pour comparaison 1200€ en 2024)

Nous tenions à remercier toutes les familles qui ont participé à cet appel à cotisation, Cela permet à chaque classe de bénéficier d'une somme de 150€ pour financer librement l'achat de matériel au cours de l'année, la participation de la classe à des projets ou tout autre projets divers...

Nous tenions également à remercier l'APEB de son don de 2000€ en début d'année, grâce auquel nous avons pu :

- En maternelle doter chaque classe d'un bac à eau et sable neuf.
- En élémentaire acheter du matériel pour un projet sur la Cantabrie (région espagnole) mené par Emma (stagiaire) dans toutes les classes.

Subvention de la ville : Financement intégral des sorties *école et cinéma* pour la maternelle et quelques classes de l'élémentaire

Subvention du département : Paiement des guides et d'une partie des bus pour les sorties ENS du Cycle 3.

Présentation des projets pédagogiques :

Chaque année les enseignants font des demandes pour participer/bénéficier de projets auprès de l'éducation nationale, la ville, la métro, le département, les différentes institutions (musée, bibliothèque, salle de spectacle...). Cela dit, il est possible que les classes ne soient pas retenues pour tous leurs projets. La participation ou non à différents projets ne relève pas toujours du choix de l'enseignant.

Présentation des différents projets déjà programmés pour l'année 2025-2026 :

- **Classe ROUSSE à Vertaco (Autrans)** du 3 au 7 novembre : Classe ULIS et CE1-CE2 de Marion.
- **Maison des collines** : GS et MS de la maternelle 2 jours en septembre et février
- **École et Cinéma** : 3 classes de maternelle, 1 classe d'élémentaire + 3 classes sont allés voir Arco au Méliès.
- **ENS** : 3 sorties financées par le département pour les 4 classes du cycle 3 : Marais de Sagnes, les îles du Drac, plateau de Sornin.
Les sorties ENS sont encadrées par 2 animateurs moyenne montagne Charles et Luc.

Malheureusement pour nous, le département a décidé de répartir ses subventions en priorisant les classes/écoles n'ayant pas encore bénéficiées des ENS. Vu que nous en bénéficions tous les ans depuis des années, le projet cette année des cycles 2 (CP/CE1) n'a pas été retenu. Probablement que l'année prochaine, la situation s'inversera avec celui des cycles 3.

- **Conservatoire** : Hip Hop (3 classes cycle 3)
- **Projet Rugby** : "rugby et fair play" pour les deux classes de CE2-CM1
- **Projet Foot** : 5 classes (2 CE2/CM1, 2 CM1/CM2, CM2)
- **Projet métro** :
 - Projet air pour 4 classes du cycle 3
 - Projet jardinage CP
 - Projet Nature (graine et sortie de proximité) maternelle
- **Musée + Bibliothèque** : Presque toutes les classes.
- **Projet commun à l'école en arts** : Définition de 3 thèmes (portrait, diorama, abstrait) avec pour but une exposition commune en fin d'année.
- **Atelier de Noël en élémentaire** : Le mercredi 10 décembre.
- **Chorale de Noël de la maternelle** : Le mercredi 17 décembre.
- **Course au chocolat** : 20 mai.

Parcours de l'élève (évaluation, dispositifs d'aide, inclusion...)

Évaluations nationales : Concernent les classes du CP au CM2. Nous sommes actuellement en train de réaliser une analyse des résultats de l'école. Cela guidera l'organisation des APC pour les prochaines périodes. Et cela permettra à l'équipe enseignante, pendant des temps de formations dédiés de réévaluer le volet pédagogique de notre projet d'école en fonction d'une part de ses résultats et d'autre part des nouveaux programmes.

Le projet d'école renouvelé vous sera présenté en Conseil d'Ecole je l'espère dès cette année.

Évaluation continue : Chaque enseignant évalue les élèves tout au long de l'année. Les

parents peuvent suivre l'évolution de leur enfant en signant les cahiers et les évaluations de leurs enfants au fur et à mesure. Des livrets scolaires seront distribués aux familles à la fin de chaque semestre (janvier/juin) ils seront ajoutés au dossier scolaire de votre enfant qui vous est rendu à la fin du CM2 ou à votre départ de l'école (si départ prématué).

RASED : L'école peut bénéficier de plusieurs ressources humaines supplémentaires dédiées à la réussite des élèves qui interviennent sur plusieurs écoles :

- **Aline Lardy - maitresse E**, elle intervient auprès de petits groupes d'élèves ciblés par les enseignants pour approfondir des notions scolaires.
- **Régine Morisson – psychologue scolaire** : Elle peut venir observer les élèves en classe à la demande des enseignants pour leur apporter des conseils, elle peut également rencontrer les parents et faire passer des tests aux élèves en vue de l'établissement d'un dossier MDPH.
- **Muriel Kurek – UPE2A** : elle peut être amenée à prendre en charge des petits groupes d'élèves allophones (ne parlant pas le français ou n'ayant pas été scolarisés) afin de les aider dans leur apprentissage du français.

Programme pHare : C'est un plan de prévention national qui vise à sensibiliser, prévenir et prendre des mesures efficaces pour éradiquer le harcèlement au sein des établissements scolaires.

Un premier temps fort a eu lieu aujourd'hui (6 novembre 2025) avec la journée nationale contre le harcèlement scolaire, les élèves à partir du CE2 ont été invités à remplir un questionnaire d'auto-positionnement sur le climat scolaire (*Comment je me sens à l'école*) des débats autour de ce sujet ont eu lieu dans les classes de l'école élémentaire. Un dress-code bleu avait été demandé aux élèves ce jour.

PPMS et exercices de sécurité

Plusieurs exercices de sécurité doivent être organisés dans l'année scolaire.

Exercice incendie : Au nombre de trois dans l'année. Le premier a été réalisé au début du mois d'octobre avec l'accompagnement des services de la mairie que je remercie.

Exercice PPMS : Chaque école doit posséder un Plan Particulier de Mise en Sûreté pour les situations de risques majeurs (séisme, inondation...) ainsi que pour les situations d'attentat-intrusion celui de l'école est en cours de réécriture cette année.

Deux exercices PPMS sont obligatoire par année scolaire.

Un premier exercice de confinement a eu lieu la semaine avant les vacances. Ces exercices sont travaillés en amont dans les classes de manière adaptée à l'âge des élèves afin d'éviter toute source d'anxiété.

Ils sont aussi importants pour les adultes que pour les élèves. Cela permet de soulever des points de sécurité importants et de rappeler à chacun son rôle dans ces situations exceptionnelles.

États des locaux, équipement, sécurité

Travaux :

Travaux effectués cet été : En maternelle des travaux d'accessibilité (enrobé devant l'école et le restaurant scolaire, mise en conformité des rampes d'escaliers et changement de la porte de la salle de motricité) et de réfection des sanitaires (sanitaires collectifs au rdc, douche à hauteur, un local d'entretien et sanitaire PMR dans le restaurant scolaire).

+ oubli : Une classe de l'élémentaire a été repeinte cet été.

Demande en cours : Une rénovation complète de l'école est attendue depuis des années. L'école est toujours sur la liste des grands travaux et fait désormais partie des établissements prioritaires mais pas de programmation plus précise avant la prochaine élection municipale.

Cela dit, nous avons pour notre part demandé un renouvellement total des éclairages dans l'école ainsi que la réparation de la grille de l'élémentaire.

Règlement intérieur

Présentation d'un règlement intérieur déjà modifié suite à un rdv avec les parents délégués. Les modifications concernaient principalement des tournures de phrases et expressions difficilement compréhensible par les parents.

Début sur la partie laïcité et neutralité, autour de la phrase obligatoire légale.

Conformément aux engagements pris l'année passée le rôle des parents est détaillé dans la partie « sortie scolaire ».

- Compromis voté autour de la formulation « Les accompagnateurs intervenants aux sorties doivent respecter la neutralité et le principe de laïcité. »

Vote :

Pour : 21	Contre : 1	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Questions des parents.

- Demande renouvelée de faire une photo des CM2 lors des photos de classe.
- Présentation des projets APEB 2025 :
 - Vente de sapins et de noix (en cours)
 - Kermesse : 19 juin (à confirmer)
 - Bourse aux livres (date à programmer).
 - Repas partagé à la MDH (date à programmer).

Intervention mairie :

2 commémorations vont avoir lieu en lien avec la culture hispanophone :

- Le 15 novembre : Commémorations du cinquantenaire de la fin de dictature espagnole
- Le 29 novembre : Évènement mémoriel autour de réfugiées espagnoles déportées à Grenoble pendant les années de dictatures.

Fin du conseil à 20h05